



SENSIBILISATION AU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Centrale SSI
Système sécurité
incendie

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(diplômée SSIAP et
formateur en sécurité
incendie)

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00026

DUREE : 3H30

LIEU : SUR SITE

**PUBLIC :
TOUS SALARIES**

**EFFECTIF :
4 à 10 PERSONNES
MAXIMUM**

**PRE-REQUIS :
AUCUN**

**TEXTES
REGLEMENTAIRES :
Art. L4121-1 à 3 du
Code du Travail**

**DELAI D'ACCES :
21 Jours**

**COUT :
495€ / Groupe**

➤ PREAMBULE : CADRE REGLEMENTAIRE

Article R4227-28 du code du travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

➤ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre l'utilité des différents organes de sécurité qui alimente le SSI

Connaitre les différentes parties du SSI

Savoir analyser les informations provenant de celui-ci

Savoir manipuler le SSI à son niveau d'accès

➤ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Définition, et catégories

Niveaux d'accès aux fonctions du SSI

Informations sur les matériaux incendie concernant la détection, l'alarme, la mise en sécurité, le désenfumage, le compartimentage

Composition du SSI

Le traitement de l'alarme restreinte

Interprétation de cas concrets – Mises en pratiques

➤ DEROULEMENT DE LA SESSION EN PRESENTIEL

▪ **Théorie**

Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender le système de sécurité propre à la structure.

▪ **Pratique**

Une partie sera consacrée à l'analyse du SSI de la structure avec mise en application et interprétation de cas concrets par le personnel.

➤ DOCUMENTS REMIS ET EVALUATION :

Chaque salarié se verra remettre une attestation de sensibilisation ainsi qu'une attestation d'assiduité.

Une évaluation formative et continue des acquis sera réalisée.